



DECHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le Cercle Gymnique du Russey est responsable des enfants mineurs pendant les activités proposées par l'association, aux horaires définis par les entraîneurs ou les animateurs.

L'association est aussi responsable lors des trajets entre le domicile et le lieu où se déroulent les séances si l'enfant n'est pas sous la responsabilité d'un adulte (parents, famille, conducteurs de covoiturage).

Si vous souhaitez que votre enfant effectue ces trajets seul, par ses propres moyens, vous devez informer les responsables de l'activité concernée et remplir la décharge de responsabilité ci-dessous.

Dans le cas contraire, les responsables de section sont tenus d'attendre qu'un adulte prenne en charge votre enfant.

Le Président.
Michaël HOUSER

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné(e)

Cocher la case correspondante :

- Père,
- Mère,
- Tuteur légal,

de l'enfant ci-après désigné (Nom, Prénom) :

.....,

- déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus,
-décharge, l'association Le Cercle Gymnique du Russey, de toute responsabilité lors des trajets domicile-lieu d'activité, que ce dernier effectuera seul.

A, le/...../.....

Signature